

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : L'ART DE L'ÉVALUATION

© Thierry Gridlet

Marie-Christine Bordeaux, chercheuse à l'Université Grenoble Alpes, a coordonné une recherche reprise dans l'ouvrage *Évaluer l'éducation artistique et culturelle. Enjeux épistémologiques et politiques de la recherche*¹. Elle rappelle que l'éducation artistique et culturelle (EAC) ne se limite pas à l'enseignement des arts, vise la rencontre avec les œuvres, la pratique artistique et une réflexion critique.

L'éducation culturelle et artistique repose sur un double principe : une éducation à l'art (connaissance et analyse) et par l'art (développement personnel et social). Elle implique de dépasser l'activité « occupationnelle » et d'y adjoindre un véritable objectif esthétique et d'enrichissement culturel. Ce sont les ambitions portées dans nos écoles par le tandem ECA – PECA² valorisé par le Pacte.

Deux questions structurent l'évaluation de l'EAC : la démocratisation culturelle et l'égalité d'accès sont-elles effectives ? Quels sont les effets sur la créativité, les apprentissages et le climat scolaire ? Se pose aussi la difficulté de mesurer des impacts souvent qualitatifs et de long terme.

Face à la tentation de se limiter aux chiffres, M.-C. Bordeaux invite à considérer l'EAC comme un objet de recherche spécifique et distingue trois approches. Une première quantitative (fréquence des actions, intensité des pratiques, liens avec les résultats scolaires), une seconde qualitative (analyse des processus, effets inattendus, dimensions non verbales) et une troisième mixte, la plus complète, qui étudie à la fois les effets et le fonctionnement de l'EAC ainsi que les conditions de son déploiement.



L'EAC constitue un droit culturel et un levier de développement global de tout individu. Son évaluation doit être multimodale, mise en contexte et ouverte à la complexité et à la diversité des pratiques. Idéalement, sa mesure articulera le quantitatif et le qualitatif pour saisir ampleur et profondeur des effets, intégrera des indicateurs de justice sociale et d'équité, prendra en compte les objectifs et effets émergeant en cours de processus et dépassera la logique de performance scolaire pour valoriser la créativité, la réflexivité et la participation culturelle.

La créativité s'observe dans les pratiques et les projets. On peut également rappeler qu'elle était au cœur d'un volet de l'enquête PISA 2022, avec un classement plus qu'honorable pour les élèves de la FWB³. La réflexivité active, au sein de l'EAC, des chemins spécifiques, autorisant la divergence,

liés au processus d'individuation des élèves, ce qui suppose aussi de renouveler certaines méthodes d'évaluation et d'inclure le récit des acteurs, y compris celui des élèves eux-mêmes. Quant à la participation culturelle, l'autrice rappelle que les lieux culturels sont des espaces d'éducation formelle délocalisés, les partenariats avec des professionnels du secteur culturel donnent lieu à des relais éducatifs bienvenus et à observer – les artistes apportent la rigueur de leur discipline et proposent souvent une rupture avec les attitudes familières dans le champ éducatif. Enfin, le milieu des élèves et la culture de l'école influencent les processus ; la participation culturelle peut être à

l'origine ou une conséquence des processus d'EAC. Tout un art, là aussi !

■ **Emmanuelle Detry**

1 Bordeaux, M.-C.; Kerlan, A. (2025), *Évaluer l'éducation culturelle et artistique. Enjeux épistémologiques et politiques de la recherche*, Questions de Culture. Ministère de la Culture-Sciences Po Les Presses, 2025

2 Cours d'éducation culturelle et artistique et Parcours d'éducation culturelle et artistique, les deux volets de l'ECA, qui sont la déclinaison pratique de l'objectif « Intégrer la culture au parcours scolaire » du Pacte d'excellence..

3 Les élèves de la FWB ont obtenu un score de 35, plus élevé que la moyenne des élèves de l'OCDE qui est de 33, la FWB se situant à la 10^e place du classement sur 64 pays.